



Coops pour 2030:

Un mouvement concrétisant le développement durable pour tous

Crédit photo de couverture : IFFCO

Publié en juillet 2017 par l'Alliance coop..rative internationale





Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'Alliance coop..rative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

Sommaire

Introduction	4
Contexte	6
ODD 1 : Éradication de la pauvreté	8
ODD 2 : Zéro faim	10
ODD 3 : Garantir une vie saine	13
ODD 4 : Une éducation intégratrice et de qualité	14
ODD 5 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes	15
ODD 6 et 7 : De l'eau et une énergie propre à prix abordable	17
ODD 8 : Travail décent et croissance économique	19
ODD 9 : Une infrastructure résiliente et une industrialisation intégratrice et durable	21
ODD 10 : Réduire les inégalités	22
ODD 11 : Des villes et des communautés durables	23
ODD 12 : Consommation et production durables	24
ODD 13 : Action sur le climat	26
ODD 14 et 15 : Eau et terres	27
ODD 16 : Paix, justice et institutions stables	29
ODD 17 : Partenariats	30
Pousser l'engagement des coopératives au niveau supérieur	32

Introduction

Considérez notre vision commune : un monde meilleur pour tous d'ici 2030.

À quoi ressemble cette vision ? Un monde où nos gouvernements communiquent et collaborent. Des communautés qui peuvent se concentrer sur la croissance, l'éducation et la culture, plutôt que sur l'éradication de la pauvreté et de la faim. Des personnes qui voient leurs besoins élémentaires satisfaits et ressentent qu'elles sont écoutées et prises en considération. Une planète qui peut subvenir aux besoins des générations actuelles mais également de celles à venir.

Oui, cette vision est ambitieuse. Et elle est également réalisable. Nous avons dans nos mains la stratégie qui nous permettra de concrétiser cette vision : le *Programme de développement durable à l'horizon 2030)*; et ses dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD)¹.

Depuis que le *Programme pour 2030* a été adopté par les États-membres des Nations-Unies en 2015, sa mise en œuvre a été enclenchée à tous les niveaux par toutes les parties prenantes. Des progrès ont été faits, mais aujourd'hui en 2017, il devient clair que notre engagement et notre investissement dans les ODD doivent être accélérés si nous voulons accomplir un réel changement d'ici 2030.

Fort heureusement, le mouvement coopératif et son milliard de membres ont été impliqués dans les efforts pour un développement durable avant même l'adoption du *Programme pour 2030*.

Des millions d'entreprises coopératives et leurs membres contribuent chaque jour au sein de leurs communautés à la réalisation des ODD. Et d'une manière qui est durable, intégratrice et centrée sur les personnes. Des milliers de coopérateurs se sont réunis à Québec, au Canada en octobre 2016, à l'occasion du Sommet international des coopératives² pour partager leurs initiatives en vue d'atteindre les ODD et réfléchir ensemble aux actions futures. Plus de 700 projets ont été présentés, parmi lesquels 400 sont actuellement en cours de réalisation.

Le présent rapport présente ces projets et de nombreuses autres actions menées par le mouvement coopératif. Nous espérons simplement vous montrer comment les coopératives bâtissent un monde meilleur.

Bonne lecture.

Monique Leroux Présidente

Alliance coopérative internationale

Charles Gould Directeur général

Alliance coopérative internationale

¹ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E

² https://www.sommetinter.coop/fr

Contexte

Commençons par les notions fondamentales : qu'est-ce qu'une coopérative ?

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Les coopératives sont des entreprises détenues et exploitées par et pour leurs membres. Que les membres soient des clients, des employés ou des producteurs, ils participent sur un pied d'égalité aux décisions concernant l'entreprise et jouissent de droits égaux concernant le partage des profits.

Les entreprises coopératives reposent entre autres sur les valeurs de l'entraide, la démocratie et l'égalité. En tant qu'entreprises guidées par des valeurs plutôt que par le seul profit, les coopératives partagent des principes internationalement reconnus et agissent ensemble pour bâtir un monde meilleur par le biais de la coopération.

En réponse à l'adoption du Programme pour 2030 en septembre 2015, les membres de l'Alliance coop. rative internationale se sont mobilisés pour montrer leur solidarité et leur engagement à cette nouvelle politique de développement mondiale.

Cette mobilisation a donné lieu à *Coops pour 2030* (www.coopsfor2030.coop), une plateforme en ligne destinée aux coopératives pour en savoir plus sur les ODD, inscrire leurs promesses en vue de contribuer à leur réalisation, et suivre les progrès réalisés.

La formulation des ODD peut être difficile à traduire dans l'activité quotidienne pour le coopérateur au niveau local, c'est pourquoi l'Alliance coop..rative internationale a regroupé les ODD en quatre domaines d'action principaux auxquels les coopératives peuvent contribuer le plus : éradiquer la pauvreté, améliorer l'accès aux biens et services élémentaires, protéger l'environnement et bâtir un système alimentaire plus durable.

Ces quatre domaines d'action permettent aux coopérateurs du monde entier d'aborder les ODD dans un langage qu'ils comprennent, et de recadrer leurs efforts pour un développement durable sur le long terme selon le langage des Nations Unies.

La plateforme Coops pour 2030 a été lancée le 2 juillet 2016, Journée internationale des coopératives, pour obtenir un soutien massif. Depuis le lancement, 80 coopératives de 31 pays ont formulé 167 promesses. Ces promesses incluent l'ensemble des ODD et touchent toutes les régions du monde. Certaines promesses ont été faites par de grandes entreprises, chefs de file de leur secteur, d'autres ont été faites par de petits groupes communautaires et affectent la vie des plus démunis.

L'objectif de ce rapport est de souligner et de résumer les contributions des entreprises coopératives aux ODD. Bien qu'il ne soit pas possible d'énoncer ici l'histoire de chaque coopérative, le rapport vise à inclure un maximum de diversité géographique tout en reconnaissant la variété au sein du mouvement coopératif comme une véritable force de changement économique et social.

Le rapport ne répertorie que les promesses faites sur la plateforme *Coops pour 2030* entre juillet 2016 et juillet 2017. Il s'agit d'un rapport annuel destiné à rappeler aux responsables politiques l'importance des coopératives en tant que partenaire et partie prenante dans les initiatives de développement durable.



ODD 1 : Éradication de la pauvreté

Le modèle coopératif a été inventé pour servir d'outil dans la lutte contre la pauvreté, ce qui signifie que l'ODD 1 est déjà inscrit dans l'ADN des coopératives. La première coopérative a été fondée en 1844 dans le Lancashire, en Angleterre pour donner accès à une nourriture de qualité à des prix abordables, tout profit en surplus étant réinvesti dans la communauté. Depuis lors, les coopératives ont servi à satisfaire les besoins économiques et sociaux de leurs membres.

Pourquoi les coopératives sont-elles si propices à l'élimination de la pauvreté ? Dans les domaines ou secteurs où peu d'options existent, elles constituent une façon pour les personnes de créer leurs propres opportunités et de regrouper leurs ressources pour bénéficier d'un plus grand impact, au moyen de l'entraide. Au titre d'entreprises fondées sur des valeurs et des principes, elles existent dans l'intérêt général de tous et non pour les bénéfices financiers d'un petit nombre. Elles sont également des espaces visant à satisfaire les besoins des membres sur le long terme et à garantir leur moyen de subsistance.

Les coopératives étant si enracinées dans la volonté d'éradiquer la pauvreté, il n'est pas étonnant que nombre d'entre elles aient fait la promesse de contribuer à atteindre ce premier ODD. Voici quelques exemples de coopératives en action.

La mise en œuvre coopérative en action

Radikal Coop, située à Haîti, investit dans les femmes des zones rurales et urbaines et les aide à devenir micro-entrepreneurs pour distribuer des produits dans le domaine des soins de santé, de bien-être et cosmétiques. La coopérative a fait la promesse de contribuer à l'ODD 1 en investissant dans la formation et le soutien de ses franchisées et en embauchant des jeunes sans emploi dans la coopérative par le biais d'opportunités de micro-entrepreneuriat.

La Coopérative polyvalente des employés du gouvernement de la ville d'Iligan (Iligan City Government Employees) aux Philippines, s'est engagée à offrir des opportunités à 450 familles démunies afin de garantir leur moyen de subsistance d'ici 2030.

Vancity, une coopérative financière basée sur des valeurs et comptant plus de 523 000 membres-propriétaires des territoires des Coast Salish et Kwakwaka'wakw est la plus grande coopérative de crédit communautaire au Canada. Cette coopérative de crédit est également le plus grand employeur payant le minimum vital du secteur privé au Canada, en payant 20,62 CAD par heure, le tarif horaire nécessaire à deux parents qui travaillent pour satisfaire les besoins de base d'une famille de quatre personnes, et non le salaire minimum qui s'élève à 10,85 CAD par heure. Conformément à sa promesse faite dans le cadre de *Coops pour 2030*, Vancity s'engage à maintenir ce minimum vital et à encourager les autres employeurs dans son secteur de services à rejoindre la campagne.

Coopermondo est l'ONG de développement de la Confédération des coopératives italiennes (Confcooperative), qui représente neuf fédérations nationales de coopératives dans les domaines suivants : agriculture, logement, crédit, consommateurs, pêche, tourisme, culture et sports, ouvriers, solidarité et santé.

La mission de Coopermondo est d'améliorer au niveau international le caractère mutuel et social des coopératives italiennes en promouvant un développement économique et social durable. À cette fin, Coopermondo a fait la promesse de faciliter la création d'au moins dix nouvelles coopératives dirigées par des jeunes, des femmes ou des peuples indigènes dans les pays en voie de développement, d'ici 2020.

Coopermondo est en bonne voie de tenir sa promesse avec deux projets en cours au Togo et dans la Sierra Leone, et un réseau de 113 projets dans 42 pays que la Confédération mène elle-même ou par l'intermédiaire de ses coopératives associées.



ODD 2 : Zéro faim

Sur l'ensemble des coopératives dans le monde, 32 % sont actives dans le secteur agroalimentaire, c'est-à-dire qu'elles sont présentes particulièrement dans les communautés rurales.

Elles aident les petits producteurs agricoles à surmonter les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent en tant qu'individu. Étant souvent situés dans des régions rurales et reculées, les obstacles que rencontrent ces petits producteurs sont principalement liés à la question de l'accès : aux marchés, aux ressources naturelles, aux informations sur les prix des denrées et les tendances du marché, aux moyens de production de haute qualité (équipement, graines et fertilisants), aux prêts pour acheter ces moyens de production, au transport, stockage et autres infrastructures.

Lorsque les producteurs se rassemblent pour former une coopérative, les individus bénéficient de la force du collectif, tout en préservant leur autonomie. Les exploitants agricoles améliorent leurs compétences de leadership en participant à des processus décisionnels et en influençant les processus politiques. Ils augmentent leur capacité à négocier de meilleurs prix et obtiennent l'accès au capital et aux marchés. Ils profitent des services offerts par leur coopérative, comme les achats groupés et le marketing groupé et renforcent leurs compétences pour mieux innover, diversifier leurs produits et s'adapter à l'évolution des marchés.

Il en résulte que, par le biais de la coopérative, les producteurs sont capables d'augmenter leur productivité, de renforcer leur position dans la chaîne de valeur, de créer des moyens de subsistance plus durables pour leurs familles et communautés, et de produire de meilleures denrées alimentaires pour tous.

Les coopératives financières et de crédit constituent également des moyens important de générer un investissement et un développement dans les zones rurales, pour éradiquer la faim.

Les coopératives d'épargne et de crédit sont des institutions axées sur la communauté qui investissent dans le progrès de leurs membres. Les coopératives d'épargne et de crédit des zones rurales (SACCO) offrent des prêts à faible intérêt aux producteurs agricoles et éleveurs de bétail, pour les aider à accéder au capital nécessaire à la culture et l'élevage, au traitement, au transport et à la commercialisation de leurs produits. Les SACCO peuvent proposer aux individus des prêts de développement pour construire une maison ou payer les frais de scolarité des enfants.

Voici quelques exemples de coopératives qui s'efforcent d'éradiquer la faim, d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir une agriculture durable.

La mise en œuvre coopérative en action

La coopérative JA Fukushima Mirai au Japon vise à accroître d'ici 2020, la production agricole de la région à des niveaux encore plus élevés que ceux d'avant le tremblement de terre du Grand Est, afin de restaurer les terres cultivables jadis contaminées par la radioactivité et de fournir des produits agricoles sûrs.

L'Indian Farmers Fertiliser Co-operative Limited a démarré en 1967 avec 57 coopératives d'exploitants agricoles membres et compte à l'heure actuelle 36 000 coopératives membres et un réseau regroupant 55 millions de producteurs agricoles en Inde.

L'objectif de la coopérative est d'augmenter le revenu des exploitants en améliorant la productivité agricole, en préservant la santé environnementale, en renforçant ses membres sur les plans économique et démocratique et de garantir l'autonomisation des communautés rurales en Inde par le biais de fourniture de services professionnels aux communautés agricoles. Aujourd'hui, outre la production et la distribution de fertilisants de haute qualité, l'IFFCO fournit aussi des services groupés de commercialisation, d'assurance et de télécommunications dans les zones rurales.



L'IFFCO a un programme ambitieux pour 2030 :

- Fournir des moyens de production agricoles de qualité (pesticides, fongicides, désherbants, machines et outils) aux exploitants par le biais de filiales à des prix raisonnables ;
- Garantir la valeur ajoutée des produits agricoles et leur commercialisation, au moyen de la préservation des fruits et légumes et de la promotion d'une société d'échange de marchandises en ligne pour les principaux produits agricoles;
- Assurer des retours sur investissements adéquats aux membres, par la commercialisation des produits via le réseau coopératif, la diversification dans des domaines plus rentables, et en confiant la manipulation et le transport des fertilisants aux sociétés membres;
- Éduquer la communauté agricole en la formant aux technologies scientifiques modernes pour améliorer la qualité de vie ; et
- Assurer l'autonomie de la production alimentaire en fournissant des fertilisants de haute qualité en temps opportun et en quantités appropriées par le biais du réseau coopératif.

La coopérative de consommateurs iCOOP de Corée prévoit d'accroître sa part dans le commerce équitable de sorte qu'elle atteigne 3 % du chiffre d'affaires total d'ici 2030, ce qui constituera une augmentation de 200 % par rapport à 2015.

La Young Farmers League Co-operative Society au Ghana s'emploie à embaucher des jeunes dans le domaine de la production alimentaire. Dans le cadre de sa contribution à l'initiative *Coops pour 2030*, la coopérative a promis d'augmenter la marge bénéficiaire de ses petits exploitants pour atteindre 80 % d'ici 2030, en réduisant les activités des intermédiaires le long de la chaîne de distribution et en reliant directement les producteurs aux consommateurs, au moyen du tout premier marché agricole en ligne du pays, qui s'appellera Akuafo Market.

La TrioDuol Multipurpose Co-operative Society au Nigeria promet d'accroître l'accès à la nourriture et aux services de livraison de 20 % d'ici 2030, en favorisant les relations directes entre exploitants et consommateurs.

La Rungeto Farmers Co-operative Society au Kenya s'engage à doubler la production de café de ses membres et leurs ventes d'ici 2030, et d'accroître la production de lait et les revenus de 70 %.

La coopérative sociale La Collina conçoit et gère des services culturels, administratifs, informatiques, créatifs, éducatifs et touristiques pour la région de Trieste en Italie. La coopérative a promis de fournir un repas gratuit aux membres défavorisés de la communauté dans son restaurant « Il Posto delle Fragole » dans le cadre de sa contribution à *Coops pour 2030*.

La coopérative People's Food aux États-Unis mène ses activités à La Crosse, dans le Wisconsin et à Rochester, dans le Minnesota et promet d'améliorer la disponibilité de nourriture saine de haute qualité à prix équitable, en mettant l'accent sur les denrées biologiques, naturelles et issues du commerce équitable.

La coopérative Tunisie Co-op en Tunisie s'engage à augmenter de 50 % le nombre de ses producteurs impliqués dans l'agriculture durable ou biologique.

ODD 3: Garantir une vie saine

Les coopératives de santé sont des sources importantes de soin préventif et curatif dans le monde ; elles fournissent toutes sortes de services des soins à domicile aux soins complets en hôpital. Elles peuvent être composées de fournisseurs de soin de santé ou de patients et de membres de la communauté ou d'une combinaison des deux. Étant donné l'approche unique centrée sur les personnes de la coopération, les coopératives de santé répondent aux besoins de leurs membres en offrant des soins à des prix abordables à des millions de personnes dans le monde.

Des coopératives hors du secteur de la santé visent également à garantir une vie saine en offrant des avantages à leurs employés et membres.

Nous avons sélectionné les contributions de quelques coopératives à l'ODD 3 qui démontrent leur important impact.

La mise en œuvre coopérative en action

La Mutuelle de Santé Tujenge Afya Yetu de la République démocratique du Congo promet d'introduire la fourniture de soins de santé universels pour ses membres, et d'améliorer l'accès aux soins de 50 % pour la population congolaise au moyen de l'éducation et en créant de nouvelles mutuelles dans l'ensemble du pays.

La coopérative sociale Formula Servizi en Italie s'engage à allouer un quota annuel fixe de fonds pour des soins complémentaires afin d'augmenter les opportunités de soin des employés dans les réseaux de soins publics et privés. La coopérative s'engage aussi à mieux promouvoir ces opportunités de sorte que davantage de personnes en bénéficient.

La coopérative d'énergie italienne Centoraggi promet de réduire le taux de mortalité néonatale en développant d'ici 2030 des initiatives qui permettront la fourniture d'électricité par le biais d'énergies renouvelables, aux services de maternité et pour fournir des soins de santé en général. Cette initiative cible des projets d'énergie solaire à Madagascar, au Kenya, au Ghana, en Angola, et dans d'autres pays, comme le Brésil, où Centoraggi espère se développer.



Au Canada, la coopérative d'assurance The Co-operators promet de renverser les tendances concernant les maladies mentales sur le lieu de travail d'ici 2030.

ODD 4 : Une éducation intégratrice et de qualité

L'éducation et la formation comptent parmi les principes fondateurs de toute entreprise coopérative. Les coopératives contribuent principalement à l'ODD 4 en augmentant les revenus de leurs membres, et en leur permettant par conséquent de pouvoir se permettre de meilleures opportunités éducatives pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Elles peuvent également agir là où les gouvernements échouent à fournir des infrastructures éducatives, par ex. en construisant des écoles ou en formant des coopératives pour les jeunes afin qu'ils développent leurs compétences professionnelles. Il existe de nombreuses écoles et universités coopératives dans le monde qui offrent une approche de l'apprentissage centrée sur les personnes.

L'éducation n'est pas un sujet qui concerne uniquement les plus jeunes au sein du monde coopératif; les coopératives fournissent aussi des opportunités d'apprentissage essentielles tout au long de la vie de leurs membres, aussi bien en termes de développement professionnel que de formation au leadership ou d'alphabétisation.

Découvrons quelques initiatives coopératives dans le domaine de l'éducation qui visent à réaliser l'ODD 4.





Le Co-op Rajiv Gandhi Arts and Science College s'est engagé à enseigner le modèle et les principes coopératifs aux étudiants des zones rurales qui souhaitent obtenir un diplôme, dans l'espoir que ces étudiants créeront leurs propres opportunités économiques en établissant des coopératives.

La coopérative sociale Copat en Italie a pour but de fournir aux étudiants des opportunités professionnelles. En vue de soutenir l'ODD 4, Copat promet de favoriser l'accès des enfants à des activités éducatives axées sur la transmission de leur héritage culturel et de promouvoir le rôle éducatif des musées. Un des programmes associés à cette promesse permet aux enfants de créer des travaux artistiques écoresponsables dans le cadre du Centre de recyclage créatif Remida à Turin.

ODD 5 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Les entreprises coopératives souscrivent toutes au principe d'adhésion volontaire et ouverte, ce qui signifie que toute personne peut adhérer à une coopérative sans craindre la discrimination. Les coopératives sont en outre régies de manière démocratique par leurs membres, ce qui signifie que les membres participent sur un pied d'égalité aux processus décisionnels. Ces aspects clés de l'identité coopérative font des coopératives des moteurs de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

La nature coopérative intrinsèque de l'entreprise facilite la participation des femmes aux économies locales et nationales. Par le biais des coopératives de crédit et des institutions financières coopératives, les femmes peuvent épargner et accéder aux services financiers. Les coopératives établies par des femmes sont en augmentation croissante, particulièrement parmi les travailleuses domestiques, qui sont souvent des femmes marginalisées dans des situations économiques et sociales vulnérables. En outre, les coopératives favorisent la création d'emplois ainsi que les opportunités d'apprentissage et de formation pour les femmes et les jeunes filles qui sont souvent exclues de la vie économique.

Au moyen de la coopération, les femmes améliorent également leurs compétences de leadership, non seulement en participant à la gouvernance au sein de leur organisation, mais aussi en prenant des décisions pour les membres et leurs communautés qui renforcent leur image de leader et d'agent de changement.

Les taux d'adhésion des femmes aux coopératives sont la preuve de leur potentiel à réaliser l'ODD 5.

À quoi se sont engagées les coopératives pour faire avancer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

La mise en œuvre coopérative en action

Plusieurs coopératives s'engagent à atteindre une meilleure parité hommes-femmes au sein de leurs Conseils d'administration et de leur base d'adhérents : le Groupe d'assurances CIC au Kenya, Vancity et The Co-operators au Canada, Reset Social Co-operative, Formula Servizi, la coopérative sociale d'ingénierie et d'architecture Politecnica et la coopérative sociale La Collina en Italie.

Co-operatives UK, l'organisation nationale faîtière représentant les coopératives au Royaume-Uni, a fait la promesse de collaborer avec ses membres pour atteindre d'ici 2020 les objectifs du Co-operative Women's Challenge, une campagne qui vise à garantir que les femmes sont équitablement représentées à tous les niveaux du mouvement coopératif britannique. Les objectifs de la campagne sont la représentation équitable dans les structures démocratiques, une augmentation du nombre de femmes à des rôles de haute-direction et la sensibilisation en faveur de l'égalité des sexes au niveau économique et social.

L'Indian Farmers Fertiliser Co-operative Limited (IFFCO) en Inde soutient la participation des femmes à l'économie. La coopérative fait la promesse de promouvoir des groupes d'entraide

pour les femmes et d'organiser des programmes de formation afin d'améliorer les compétences des femmes dans les domaines de l'apiculture, de la couture, de la broderie, de la formation des adultes, de la conservation des fruits et des légumes et de l'informatique, entre autres.



ODD 6 et 7 : De l'eau et une énergie propre à prix abordable

Ce sont les besoins des personnes qui donnent naissance aux entreprises coopératives. Pour améliorer leur qualité de vie, pour subvenir aux besoins de leurs familles, pour assurer la longévité de leur culture ou de leurs communautés.

Dans le cas de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie, les coopératives permettent d'offrir des services à des régions rurales reculées, là où les acteurs publics et privés ne sont pas incités à investir. Les coopératives d'eau et d'électricité constituent une solution gérée par la communauté, qui permet de fournir des infrastructures à leur région et de rendre le prix des services abordable.

Les coopératives peuvent aussi permettre aux communautés d'exploiter des énergies renouvelables et de vendre ces dernières pour augmenter les richesses locales. Les coopératives d'énergie renouvelable détenues par des individus ont connu un grand succès en Europe au cours des dernières années, et les coopératives électriques rurales existent depuis longtemps aux États-Unis.

Des coopératives du monde entier contribuent aux ODD 6 et 7. Voici comment :

La mise en œuvre coopérative en action

Avec des actifs s'élevant à plus de deux milliards de dollars australiens, 1 100 employés permanents et 1 800 employés saisonniers, le groupe CBH est la plus grande coopérative d'Australie et un leader national dans le secteur des grains, avec des opérations sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La coopérative est détenue et contrôlée par 4 200 producteurs de grains de l'Australie occidentale.

Dans le cadre de l'une de ses promesses du programme *Coops pour 2030*, le groupe CBH s'engage à augmenter la part des énergies renouvelables dans sa consommation totale d'énergie à 1 mégawatt d'ici 2019.



La coopérative Alberta Solar au Canada s'engage à développer la première ferme solaire détenue par la communauté d'ici 2018 par le biais des investissements personnels des membres. La coopérative de logement L'Îlot Fleuri souhaite augmenter son indépendance par rapport au réseau électrique principal, afin de pouvoir fournir de manière autonome des services de base (chauffage, éclairage, réfrigération, etc.) pendant 72 heures consécutives d'ici 2030.

En Grèce, la coopérative d'ingénierie Electra Energy s'engage à sensibiliser le public aux coopératives d'énergie et à développer des projets d'énergie communautaire pour permettre aux personnes d'accéder à une énergie propre à prix abordable. La coopérative prévoit de développer au moins un projet d'énergie communautaire pour chacune des sources suivantes d'ici 2021 : énergie éolienne, bioénergie et énergie solaire.

L'Union d'audit nationale des coopératives d'employés Polonia (National Auditing Union of Workers' Co-operatives) en Pologne a fait la promesse de passer à l'énergie photovoltaïque pour le chauffage de l'eau de toutes ses coopératives de soins de santé d'ici 2030.

La Midcounties Co-operative du Royaume-Uni s'est engagée dans le cadre de *Coops pour 2030* à améliorer l'efficacité énergétique globale de ses activités de 20 %. Le Co-operative Group Limited améliore l'accès à l'eau et aux services d'assainissement au Royaume-Uni. L'entreprise s'engage à poursuivre son partenariat avec la One Foundation et le Global Investment Fund for Water, pour soutenir les projets de fourniture d'eau, de services d'assainissement et d'hygiène.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Les coopératives jouent un rôle significatif dans la création d'emplois et la génération de revenus, à la fois par le biais de l'emploi direct et par l'organisation des activités économiques autour des coopératives. L'Organisation internationale des coopératives de production industrielle, d'artisanat et de services (*International Organisation of Industrial, Artisanal and Service Producers' Co-operatives*, CICOPA) estime que les coopératives permettent à 272 millions de personnes de subvenir à leurs propres besoins dans le monde entier³.

C'est parce que les coopératives sont centrées sur les personnes, qu'elles sont également sources de travail décent. Les coopératives accordent souvent davantage d'importance à la paie des employés et aux avantages offerts, aux possibilités d'éducation et de formation pour les employés et aux investissements dans la communauté, que leurs homologues du secteur privé. Les coopératives ont souvent démontré qu'elles représentaient pour les travailleurs un moyen important de passer d'une économie informelle à une économie formelle, résultant en l'amélioration de la sécurité de l'emploi.

En termes de croissance économique, les coopératives se sont montrées résilientes et ont même fait état de croissance en périodes de crise⁴. Il existe même de plus en plus de travailleurs qui rachètent des entreprises en faillite et sauvent ainsi leurs emplois en faisant de ces sociétés des coopératives d'employés.

L'ODD 8 est l'un des objectifs clés auquel les coopératives peuvent apporter d'importantes contributions. Voici ce qu'elles promettent de réaliser.

La mise en œuvre coopérative en action

Le mouvement coopératif a fait un bon nombre de promesses en lien avec l'ODD 8 dans le cadre de *Coops pour 2030*, montrant à quel point cette question est importante.

Plusieurs entreprises coopératives s'engagent à créer des emplois. La coopérative pour le développement des artisans (Artisans Development Co-operative) en Inde promet de créer des emplois réguliers pour 1 000 membres d'ici 2030. Femmes CoopCongo en République démocratique du Congo vise à intégrer 20 % plus de femmes dans l'économie nationale par le biais de l'entrepreneuriat d'ici 2030. La coopérative sociale Arcadia Co-op en Italie promet de créer dix emplois d'ici 2030.

D'autres engagements concernent le développement des compétences. La National Cooperative Bank Limited (NCBL) au Népal souhaite faciliter le développement des compétences par la formation pour permettre aux entrepreneurs d'accéder à des prêts de microcrédit et à des prêts visant à leur assurer une activité indépendante. La société polyvalente Kangrour Co-operative Agriculture Multipurpose Society en Inde s'engage à former ses membres des zones rurales pour leur permettre une activité indépendante. VICTO National Co-operative Federation and Development aux Philippines promet d'améliorer les capacités entrepreneuriales de ses membres au moyen de formations sexospécifiques dans

³ CICOPA. Les coopératives et l'emploi : Second rapport mondial (à paraître en 2017).

⁴ Birchall, Johnston; Ketilson, Lou Hammond. *Resilience of the cooperative business model in times of crisis*. International Labour Office, Sustainable Enterprise Programme. Genève: ILO, 2009.

les domaines de la gestion, de la finance, du marketing, et couvrant les aspects techniques des activités commerciales.

Certaines coopératives ont promis d'améliorer le bien-être des employés. FasolMusic.Coop en Italie s'est donné pour objectif de protéger les droits du travail et de promouvoir la sureté et la sécurité des lieux de travail pour les intermittents du spectacle. La coopérative est un des signataires du premier contrat national pour l'industrie du spectacle, qui a été adopté en novembre 2014. La coopérative de crédit Vancity au Canada s'engage à diversifier le personnel et les cadres supérieurs et à offrir une paie égale pour un travail identique. La coopérative de restauration CIR Food en Italie souhaite réduire les accidents sur le lieu de travail et promouvoir des activités de bien-être au sein de l'entreprise.

De nombreuses coopératives s'engagent à offrir des opportunités d'emploi aux coopérateurs les plus jeunes : La Karachi Co-operative Housing Societies Union au Pakistan, lke Oluwa Sagamu (Remo) Co-operative Multipurpose Union Limited au Nigéria, ainsi que la coopérative sociale Frassati, la coopérative sociale La Collina, Reset Social Co-operative, la coopérative sociale d'ingénierie et d'architecture Politecnica, Cooperativa 19, Centoraggi, et la coopérative Liet Motiv en Italie. CONFECOOP, l'organisation nationale des coopératives au Guatemala, désire intégrer 100 jeunes dans sa coopérative d'ici 2030.

Le groupe d'assurance CIC au Kenya a offert durant plus de trois décennies une assurance élémentaire et des services financiers à ses membres, et a même pris le parti en 2008 de payer les demandes reliées aux actes de violence qui ont suivi les élections. Pour poursuivre son rôle de bâtisseur communautaire, le groupe d'assurance CIC a fait la promesse de lancer dans le cadre de *Coops pour 2030* plusieurs initiatives d'aide aux jeunes :

- Subventionner l'éducation secondaire de dix étudiants provenant de milieux défavorisés;
- Enrôler deux stagiaires tous les deux ans (vingt stagiaires d'ici 2030);
- Parrainer des activités pour la jeunesse afin d'augmenter l'adhésion des étudiants à la coopérative immédiatement après la fin de leurs études; et
- Mener des programmes de mentorat pour les jeunes, en mettant l'accent sur les jeunes garçons souvent oubliés.

ODD 9 : Une infrastructure résiliente et une industrialisation intégratrice et durable

La réalisation des ODD nécessite de disposer d'infrastructures modernes et robustes afin de soutenir le développement et une industrialisation durable qui améliorent la vie de tous, d'une manière qui favorise la recherche et l'innovation.

En vue d'atteindre l'ODD 9, les coopératives se révèlent être un partenaire précieux, étant donné leurs profondes racines au sein des communautés locales et leur compréhension des besoins des individus. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre sur l'ODD 7 et sur l'énergie, les coopératives peuvent servir à fournir les biens et services élémentaires là où les investisseurs publics et privés en sont incapables ou n'en ont pas la volonté, par exemple, en construisant des routes, en augmentant l'accès à des services financiers et à des marchés, en apportant des avancées technologiques dans les zones rurales et en leur permettant d'adopter des méthodes industrielles respectueuses de l'environnement.

Que souhaitent réaliser les coopératives d'ici 2030 ? Voici un exemple en provenance d'Italie.

La mise en œuvre coopérative en action

La coopérative sociale Formula Servizi offre de nombreux services aux entreprises et à l'industrie : nettoyage, maintenance, logistique, construction, gestion de documentation et archivage, organisation d'événements, services culturels, restauration de documents et services informatiques. La coopérative a fait la promesse d'allouer un investissement fixe annuel à la recherche, aux équipements et à la formation, équivalent à 3 % de son chiffre d'affaires. Cette augmentation de l'investissement permettra d'améliorer les capacités technologiques, l'efficacité des processus de production et la qualité du travail de l'entreprise.

ODD 10 : Réduire les inégalités

Aucune vision pour 2030 ne peut être réalisée sans augmenter l'égalité au sein des pays et entre eux. Aucun futur ne peut être durable s'il n'est pas également intégrateur.

Les entreprises coopératives promeuvent l'égalité de différentes manières : Au moyen de l'adhésion ouverte et volontaire, permettant à quiconque, quel que soit son statut socioéconomique et son milieu d'origine, de rejoindre la coopérative, à la condition qu'il puisse tenir ses engagements en tant que membre ; Au moyen de l'engagement actif des membres dans la gouvernance et les activités de la coopérative, augmentant la possibilité des individus de se faire entendre, leur représentation et les pratiques professionnelles intégratrices ; Au moyen d'une richesse accrue pour les membres et leurs familles.

En bref, les coopératives placent les personnes au centre du développement, et l'égalité est l'un des bénéfices qui en résultent.

Comment les coopératives prévoient de réaliser l'ODD 10 ? Les promesses suivantes vont présenter les actions réalisées par les coopératives afin de garantir que personne n'est laissé pour compte.

La mise en œuvre coopérative en action

Pour contribuer à la réalisation de l'ODD 10, de nombreuses coopératives participant au programme *Coops pour 2030* promettent d'accroître leur base d'adhérents et d'impliquer encore davantage les membres dans leurs coopératives. La Valley Alliance of Worker Cooperatives, située au Connecticut, aux États-Unis, souhaite augmenter le nombre des ouvriers adhérents de 50 % et de doubler l'adhésion à la coopérative. Le Crédit Coopératif en France promet d'augmenter le nombre de ses clients handicapés. La coopérative sociale Reset en Italie a pour objectif d'augmenter de 15 % la participation des travailleurs-membres dans les activités de gouvernance (vote du budget et assemblées générales). La coopérative d'énergie italienne Centoraggi œuvre à développer des projets de placement dans le secteur de l'énergie renouvelable pour les réfugiés.

ODD 11 : Des villes et des communautés durables

Les coopératives ont prouvé à maintes reprises qu'elles étaient d'excellents partenaires pour rendre les colonies humaines plus intégratrices, plus sûres, plus résilientes et plus respectueuses de l'environnement. Les coopératives de logement fournissent des logements aux personnes dans le besoin et leurs permettent de gérer leur hébergement en fonction de leurs besoins au titre de locataires. Les mutuelles et coopératives d'assurance aident les personnes les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique à protéger leurs maisons et leurs moyens de subsistance, souvent lorsque les autres compagnies d'assurance ne sont pas désireuses de prendre le risque. Avec la préoccupation du bien-être de la communauté comme principe fondateur, les coopératives ont une vision à long terme en termes d'investissements respectueux de l'environnement, et favorisent l'efficacité énergétique, les matériaux de construction sûrs et durables et la résilience face aux catastrophes.

Outre l'établissement de communautés sûres et durables, les coopératives sont également les gardiens de la culture et du patrimoine. En décembre 2016, l'UNESCO a ajouté à sa liste du patrimoine culturel immatériel l'«idée et la pratique de l'organisation des intérêts partagés en coopératives ».

Voici comment les coopératives ont promis de contribuer à l'ODD 11.

La mise en œuvre coopérative en action

La Karachi Co-operative Housing Societies Union au Pakistan s'engage à développer un projet de logement abordable pour ses membres d'ici 2022, pour leur offrir des logements de meilleure qualité. Solidarité Pour Bâtir en République démocratique du Congo va contribuer à construire et trouver des solutions de logements pour 15 000 familles congolaises. La coopérative de crédit Vancity au Canada va financer la construction ou la rénovation d'unités de logement pour les membres de la communauté en collaboration avec des prestataires de logements.

De nombreuses coopératives culturelles en Italie se sont engagées à préserver le patrimoine local. Par exemple, la coopérative sociale Copat et Centro Studi e Restauro vont poursuivre leurs efforts de conservation des œuvres d'art.

ODD 12 : Consommation et production durables

La durabilité environnementale est un point particulièrement fort au sein des coopératives, étant donné leur principe partagé de souci de la communauté. De par leur nature d'entreprises fondées sur des valeurs, les coopératives s'engagent à utiliser des ressources naturelles de façon durable, et à promouvoir des pratiques viables et respectueuses de l'environnement au sein de la communauté. Elles sont aussi des précurseurs en matière de rapport environnemental, de nombreuses coopératives recueillant et publiant des données sur leur impact environnemental.

Il existe au sein du mouvement coopératif de nombreux exemples illustrant la consommation et la production durables : programmes complets de recyclage et réutilisation, moyens novateurs de réduire le gaspillage alimentaire et la perte de denrées le long de la chaîne logistique, et investissement dans des emballages et des moyens de transport durables.

Les coopératives sont de véritables pionniers concernant la mise en œuvre de l'ODD 12, comme il est aisé de le constater avec les promesses *Coops pour 2030* suivantes.

La mise en œuvre coopérative en action

La Coopérative nationale des épiciers aux États-Unis va impliquer tous ses membres dans des programmes de réduction du gaspillage alimentaire, comme le compostage des restes alimentaires et la récupération des aliments invendables.

Le CBH Group en Australie s'engage à réduire ses déchets envoyés à la décharge et à atteindre zéro déchets d'ici 2030.

Outre ces activités, plusieurs coopératives se sont engagées à améliorer leurs rapports annuels en matière de durabilité.



Co-op Italy est un système de coopératives de consommateurs, qui exploite la plus grande chaîne de supermarchés du pays. Avec la durabilité environnementale au cœur de ses activités, Co-op Italy a formulé plusieurs promesses pour soutenir la réalisation de l'ODD 12 :

- Le développement de davantage de produits biologiques et certifiés Ecolabel sous sa propre marque;
- L'utilisation de méthodes de culture qui maintiennent les résidus de produits chimiques en dessous des limites légales pour les fruits commercialisés sous sa propre marque;
- L'éducation des consommateurs en publiant des informations relatives au recyclage sur tous les emballages de produits de sa propre marque;
- La sensibilisation et le contrôle des fournisseurs impliqués dans la production de la marque Co-op en matière de durabilité et d'utilisation des ressources; et
- L'application de la politique 3R (Réduction, Réutilisation, Recyclage) pour tous les emballages de produits de la marque Co-op, en utilisant des matériaux recyclés, en réduisant la taille des emballages et en mettant en place des stations de remplissage/recharge.



ODD 13: Action sur le climat

Avec l'augmentation des températures à l'échelle mondiale et des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, il devient évident que le changement climatique est l'un des défis les plus urgents pour l'humanité.

Guidées par des objectifs à long terme, les coopératives peuvent encourager les dépenses et sacrifices nécessaires pour traiter le problème du changement climatique. Qu'il s'agisse de payer plus pour de l'énergie renouvelable, de mettre fin à l'utilisation des sacs plastiques ou d'agir pour soutenir les communautés les plus exposées aux catastrophes naturelles, les coopératives sont prêtes à passer à l'action.

Elles assistent également les personnes à trouver des solutions aux problèmes créés par le changement climatique, comme redéfinir l'utilisation des terres et des ressources, ou diversifier les activités pour soutenir des initiatives plus écologiques.

Découvrez ci-dessous quelques excellentes initiatives coopératives visant à réaliser l'ODD 13.

La mise en œuvre coopérative en action

De nombreuses coopératives désirent réduire leurs émissions. Cooperativa Biklö au Costa Rica et la coopérative sociale d'ingénierie et d'architecture Politecnica en Italie vont réduire leurs émissions de carbone de 30 % d'ici 2030. La Société coopérative polyvalente pour la jeunesse de l'état d'Ogun au Nigéria va réduire ses émissions de carbone de 20 %. Au Canada, la coopérative de crédit Vancity va réduire l'empreinte carbone de son personnel de 25 %, et les coopérateurs visent à la réduire de 100 % d'ici 2020. Co-operative Group Limited au Royaume-Uni va réduire les émissions issues de ses opérations de 50 % d'ici 2020, par rapport à celles de 2006.

La coopérative technologique pour la durabilité Cooperativa Inspirare au Chili souhaite créer d'ici 2030 un réseau composé de plus de 5 000 professionnels et producteurs travaillant dans le domaine de la protection de la biosphère, afin d'améliorer la collaboration sur de tels projets écologiques.

La Fédération des sociétés coopératives d'épargne et de crédit au Sri Lanka (SANASA) s'est engagé à créer 100 villages intelligents dans le pays d'ici 2020, pour améliorer l'efficacité énergétique de nombreuses communautés.

La coopérative Happy Green au Bhoutan s'engage à éliminer la pollution atmosphérique issue de l'utilisation de fuel pour la cuisine et le chauffage des foyers d'ici 2030 au moyen de la diffusion de ses produits durables.

Le Département du marketing et des coopératives agricoles au sein du Ministère de l'agriculture et des forêts au Bhoutan vise à maintenir le statut négatif du carbone dans le pays et à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux catastrophes naturelles et aux dangers liés au climat.

ODD 14 et 15 : Eau et terres

L'existence même des coopératives repose sur la satisfaction des besoins de leurs membres, mais les coopératives sont conscientes que les besoins de leurs membres ne peuvent être satisfaits si l'environnement naturel n'est pas protégé. Opérant dans tous les secteurs de l'économie, les coopératives œuvrent dans le monde à préserver les océans, les sources d'eau douce, les forêts et la biodiversité.

Comment peut-on y arriver au moyen des coopératives ? Les coopératives de pêche forment leurs membres pour qu'ils évitent la surpêche et adoptent des pratiques durables. Les coopératives forestières récoltent du bois de manière à protéger et à restaurer les zones utilisées, éduquent la communauté et promeuvent l'amour des écosystèmes forestiers.

Les coopératives ont fait des promesses pour atteindre les ODD 14 et 15. Voici quelques-unes des initiatives en cours.

La mise en œuvre coopérative en action

CoopSoliDar au Costa Rica concentre ses efforts sur la conservation marine par le biais des droits de l'homme. Elle mène des actions en vue de renforcer les communautés côtières par le biais de la gouvernance locale et de la mise en œuvre des Directives volontaires pour la sécurité des petites entreprises de pêche dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, adoptées en 2011 par la de la Commission pêche de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization, FAO). coopérative met également en place des plans de gestion de la pêche et promeut la pêche responsable.

L'association des pêcheurs des Maldives s'engage à former et à certifier 30 % des capitaines de bateaux de pêche maldiviens d'ici la fin 2020, pour bâtir une industrie plus durable.

Costa Balenae en Italie est une

coopérative composée de biologistes et naturalistes experts dans les secteurs de la biologie marine, de l'éducation environnementale et de l'écotourisme, en particulier l'observation des baleines. La coopérative se consacre au tourisme durable des zones marines.



Dans le domaine des écosystèmes terrestres, la coopérative Los Diaz en Argentine s'engage à réduire la dégradation des zones forestières, des marais et des estuaires au moyen de pratiques sylvopastorales (combinant une exploitation des forêts et pâturages de manière durable). La coopérative va accroître le nombre d'hectares cultivés avec des graines non génétiquement modifiées et le nombre des animaux élevés dans des systèmes sylvopastoraux.

La coopérative Albergo Diffuso Comeglians en Italie s'engage à œuvrer pour la protection des écosystèmes de montagne et de leur biodiversité, en promouvant la culture locale, les produits locaux et les activités de conservation.

Le groupe CBH en Australie promet de protéger et de favoriser la biodiversité locale.



ODD 16 : Paix, justice et institutions stables

Les entreprises coopératives sont des ateliers d'éducation à la démocratie. Grâce à la participation active de ses membres et la gouvernance reposant sur le principe « un membre, un vote », les coopératives permettent à leurs membres de développer des compétences de décideurs équitables et de leaders.

Offrant un espace où la discrimination n'a pas court, les coopératives sont aussi un forum permettant aux individus de renforcer leurs relations interpersonnelles et intergroupes. Elles sont présentes durant les bouleversements politiques, les crises économiques, les déplacements et les violences, et aident les personnes à faire la paix avec leurs voisins et à reconstruire leurs sociétés.

Les coopératives sont par conséquent des sources de capital social positif qui favorisent le sens de la communauté, de l'autonomisation et de l'intégration. Voici comment elles s'engagent à réaliser l'ODD 16.

La mise en œuvre coopérative en action

La coopérative Penabulu en Indonésie déploie ses efforts pour promouvoir les technologies informatiques et de communication. La coopérative souhaite fournir l'accès aux technologies à toutes les coopératives d'Indonésie, et en les connectant à la technologie, augmenter la transparence de 50 % d'ici 2020.

La Coopérative Minière d'encadrement des Démobilisés et anciens Combattants (COMEDECOM) de la République démocratique du Congo espère augmenter le nombre de ses adhérents pour faciliter la paix et l'unité nationale, par le biais de l'intégration économique et sociale.



ODD 17: Partenariats

Le principe fondateur de coopération des coopératives garantit que le mouvement coopératif mondial est un vaste réseau avec des objectifs communs. Les coopératives œuvrent ensemble pour renforcer le mouvement dans son ensemble. Par exemple, les coopératives de consommateurs en Europe collaborent avec les coopératives agricoles en Afrique pour approvisionner les produits destinés à leurs clients, augmentant ainsi leurs opportunités commerciales.

Mais les coopératives savent qu'elles ne sont pas les seules forces en action en matière de développement durable. C'est pour cette raison que les coopératives travaillent en collaboration avec les gouvernements, la société civile, et les Nations-Unies pour réaliser les ODD.

La mise en œuvre coopérative en action

En 2016, l'Alliance coop..rative internationale a démarré un partenariat de cinq ans avec la Commission européenne pour développer sa communication, la sensibilisation, les efforts de recherche, et ses réseaux au sein de la société civile, en vue de renforcer la position du mouvement coopératif en tant qu'acteur clé du développement. Dans le cadre du partenariat, le bureau mondial et les quatre bureaux régionaux (Afrique, Amériques, Asie-Pacifique et Europe) collaborent plus étroitement que jamais auparavant.



L'Alliance a aussi établi des accords de partenariat individuels avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Centre du commerce international.

Depuis 1971, l'Alliance est membre fondateur du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (*Committee for the Promotion and Advancement of Co-operatives*, COPAC), un partenariat multipartite rassemblant des institutions internationales publiques et privées qui promeuvent les entreprises coopératives autonomes centrées sur les personnes, guidées par les principes du développement économique, social et environnemental durable. Les autres membres du COPAC sont le Département des affaires économiques et sociales des

Nations Unies, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale des agriculteurs.

Le COPAC collabore pour l'observance annuelle de la Journée internationale des coopératives, qui se tient chaque année le premier samedi du mois de juillet, et vise à sensibiliser le grand public sur les coopératives et les projets d'intérêt mutuel qui font avancer les coopératives, telle que l'amélioration des données statistiques sur les coopératives.

Pousser l'engagement des coopératives au niveau supérieur

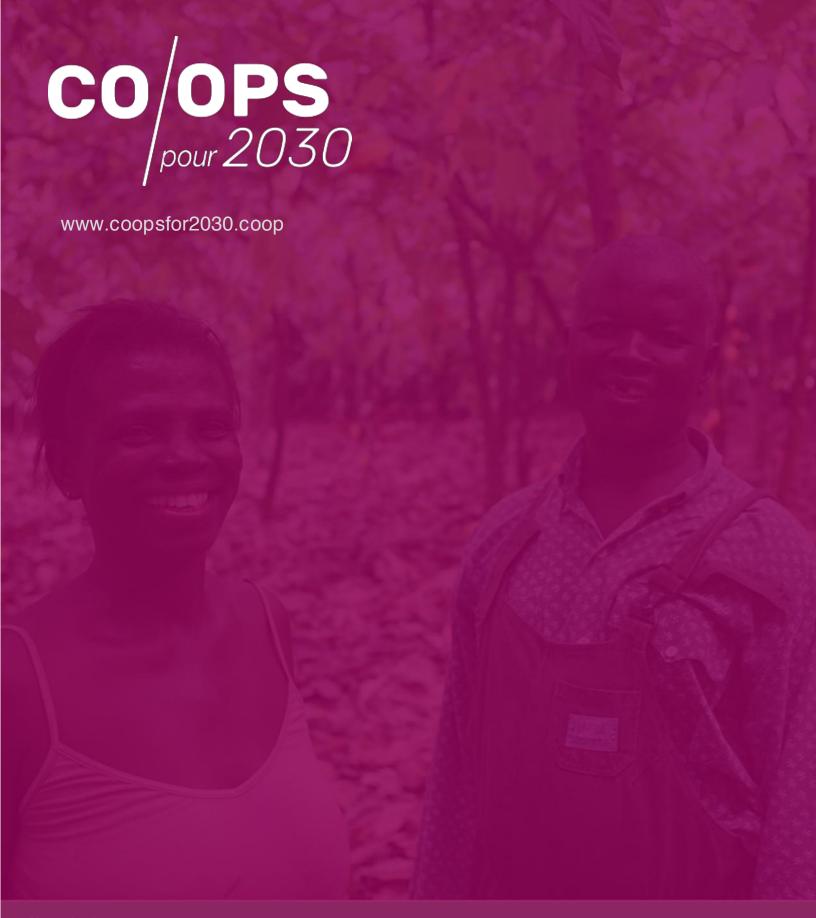
Coops pour 2030 enregistre et permet un suivi des nombreuses contributions apportées par les coopératives aux ODD. Il est évident que les entreprises coopératives contribuent de manière importante à la concrétisation du développement durable.

Mais elles peuvent faire bien plus encore avec le soutien des Nations-Unies et des gouvernements.

Que demandons-nous aux responsables politiques afin de renforcer les entreprises coopératives en tant que moteurs du développement durable ?

- Aider à la promotion des coopératives en tant que facteurs essentiels du développement durable, dans vos communautés, sur vos lieux de travail et devant vos gouvernements.
- Associer les coopératives aux discussions pertinentes sur le développement durable et les inviter à participer aux processus décisionnels.
- Consulter les coopératives lors du développement de plans de mise en œuvre nationaux en lien avec les ODD, et apporter des références et un soutien à leur contribution aux ODD.
- Mettre en place un environnement juridique et réglementaire propice à l'établissement et l'épanouissement des coopératives.
- Fournir de l'assistance, des formations et un enseignement sur la coopération afin d'encourager l'intérêt du public envers le modèle coopératif.
- Mettre à disposition des coopératives des opportunités de financement leur permettant de démarrer ou de faire évoluer leurs activités.

Ce rapport n'a fait que présenter partiellement et effleurer les contributions que le mouvement coopératif peut apporter. Avec un soutien accru et une plus grande sensibilisation, nous pourrons mobiliser pleinement la puissance coopérative à agir et à contribuer encore davantage aux ODD.



Un projet de



l'Alliance coopérative internationale

Avenue Milcamps 105

1030 Bruxelles

Belgique

www.ica.coop